



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 14 juin 2019

Autorisation du 1^{er} lâcher de moustiques stériles sur la commune de Sainte-Marie

Suite à un avis favorable du Conseil de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST), le Préfet de La Réunion vient d'autoriser par un arrêté préfectoral l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) à procéder à des lâchers de quelques moustiques mâles stérilisés en laboratoire, afin d'étudier leur comportement en milieu urbain. Ces premiers lâchers, particulièrement encadrés, seront réalisés sur le quartier de Duparc sur la commune de Sainte-Marie. A ce stade du projet, ces lâchers n'ont pas encore vocation à lutter contre les moustiques, mais à évaluer leur comportement en milieu naturel. Les données recueillies sont primordiales pour assurer la réussite dans les années à venir de ce projet novateur à la Réunion.

Autorisation de la Préfecture

L'IRD a sollicité l'autorisation du Préfet de la Réunion pour procéder à des lâchers de petites quantités de moustiques mâles stériles afin d'étudier leur survie, leur comportement et leur dispersion en conditions réelles. L'objectif n'est pas de mettre en place la TIS, mais de recueillir des données qui permettront d'affiner la technique en vue du contrôle des populations de moustique tigre (*Aedes albopictus*) à l'échelle d'un quartier.

L'arrêté préfectoral qui vient d'être publié autorise ainsi l'IRD à relâcher ponctuellement **3000 moustiques** (moins de 5 % de la population de moustiques initialement présente à l'hectare), une fois par trimestre, au sein du **quartier de Duparc**. Seuls des moustiques mâles stériles seront lâchés. Ils ne présentent aucun danger pour les hommes et l'environnement (car les moustiques mâles ne piquent pas et ceux relâchés ne peuvent pas se reproduire).

Pour étudier le comportement de ces insectes, les moustiques seront ensuite recapturés à l'aide de pièges installés au sein de propriétés d'habitants du quartier volontaires pendant 3 semaines. Ainsi, l'équipe du projet recueillera plus de moustiques (mâles) que ce qui auront été lâchés. De plus, des moustiques femelles sauvages, qui elles auraient pu piquer les résidents, seront également capturés. Les moustiques tigre se déplacent peu (moins de 100 m au cours de leur vie). Ces différents lâchers et recaptures permettront de connaître la capacité de survie et le comportement de ces moustiques stériles en fonction des saisons.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter / Facebook : @Prefet974



Les protocoles ont été validés par l'ensemble des instances consultées (CODERST). Les habitants du quartier concerné par ces lâchers ont été informés du projet par les équipes de l'IRD. Consultés lors des échanges réalisés à leurs domiciles, ils se sont montrés majoritairement favorables au projet. Ils ont également été conviés à une réunion publique d'information qui s'est tenue le 3 juin 2019.

Etant donné que ces lâchers tests de moustiques stériles n'ont pas vocation à lutter contre les moustiques, ni à éradiquer l'épidémie de dengue qui sévit actuellement à La Réunion, les interventions de l'ARS seront maintenues, pour lutter contre la dengue, en cas de signalements de malades porteurs de cette maladie dans ce quartier.

Le Projet de la Technique de l'Insecte Stérile (TIS) à la Réunion

Historiquement, la TIS a été conçue comme une méthode de lutte biologique pour l'éradication d'insectes nuisibles en agriculture pour laquelle elle a démontré son efficacité. Cette technique est de plus en plus utilisée pour prévenir la transmission de maladies humaines comme les maladies transmises par les moustiques (dengue, chikungunya, zika...).

A la Réunion, le projet TIS coordonné par l'IRD a été conçu comme un complément utile aux méthodes de lutte anti-vectorielle utilisées actuellement pour éviter l'apparition de nouvelles épidémies majeures comme celle du Chikungunya en 2006.

La TIS fait l'objet d'un ambitieux projet de recherche développé depuis 2009 à la Réunion. La stratégie repose sur un élevage et une production importante de mâles *Aedes albopictus*. Ces derniers ne piquent pas, car chez les moustiques seules les femelles prélèvent du sang pour la fabrication de leurs œufs. Ces moustiques mâles sont ensuite stérilisés à l'Etablissement Français du Sang. Ils sont lâchés en grand nombre et lorsqu'ils s'accouplent avec les femelles qu'ils rencontrent, tous les œufs ne sont pas viables. Ainsi, le nombre de moustiques est amené à diminuer progressivement dans les générations suivantes.

Les premières phases d'étude financées par le Ministère de la Santé ainsi que le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) géré par la Région Réunion, ont permis de maîtriser en laboratoire les techniques d'élevage de masse, de sexage et de stérilisation des mâles d'*Aedes albopictus*, et de vérifier que cette dernière n'affecte pas la capacité d'accouplement des mâles. Un grand nombre de scientifiques de La Réunion, de la métropole, mais également d'Europe ont collaboré et collaborent encore à la réalisation du programme d'envergure.

La deuxième phase du projet, qui a débuté en 2016, a pour objectifs de réaliser des essais de lâchers de moustiques mâles stériles, et de procéder à des évaluations afin de vérifier l'efficacité de cette technique à petite échelle sur le terrain, avant d'intervenir à plus large échelle.

Pour en savoir plus : [site web du projet TIS](#).

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter / Facebook : @Prefet974

